

CONCOURS

pour l'aménagement des parcelles BL n°4 et BK n°126
pour la réalisation de logements locatifs BBC et de logements en accession
à la propriété BBC

saint jean-de-luz 2011

perris.perris
A.R.C.H.I.T.E.C.T.E.S.
30 ROUTE DE LAS MIOLAS
11540 ROQUEFORT
DES CORBIÈRES
tél./fax 04 68 48 40 51
perris.perris@wanadoo.fr
www.perris-architecte.fr

FICHE TECHNIQUE
lieu St. Jean-de-Luz, Pyrénées Atlantiques (64)
maître d'œuvre cusy-maraval architectes mandataires et perris.perris architectes associés
maître d'ouvrage Commune de St Jean-de Luz
programme aménagement des parcelles BL n°4 et BK 126 en vue de la réalisation de logements locatifs BBC et de logements en accession à la propriété BBC
surface du terrain 24 225m²
concours 2011 projet non



photo aérienne du site
visualiser le site et son environnement



perspectives
visualiser la construction et son environnement

La mer, comme bien commun est le point de départ de notre projet. Le site est un long tumulus dirigé vers la mer.

L'installation des logements que nous proposons propose de préserver cette ligne de crête : parcours le plus court qui mène à la mer. Ce chemin, la rue haute prend l'altitude sur ses rives, une promenade menant de l'allée Ximista au Sud vers le belvédère sur la mer au Nord. Les logements adoptent le profil des talwegs pour être peu visibles alentours. L'épannelage des constructions suit la morphologie existante du terrain, renforcée par l'épaissement des parkings sur les courbes de niveaux du terrain existant.

Parce que la mer est un bien public, nous proposons d'orienter les logements Est/Ouest et d'offrir la vue au maximum de logements. Aussi parce que cette orientation nous semble la plus juste au bord de l'Atlantique d'un point de vue des apports solaires.

Nous proposons de dégager les vues vers l'Est au maximum avec l'implantation de logements bas (typologie imbrriquée). Celle vers le Nord/ouest s'ouvre largement vers la mer ; le niveau du belvédère fixant une servitude pour les maisons individuelles. Leur orientation Nord justifie le choix d'une typologie de maisons à patio qui

laisse entrer le soleil au Sud et libère la vue au Nord vers la mer pour les espaces publics et les logements collectifs.

La majorité des logements collectifs localisés s'installent directement sur l'allée Ximista. Ils fabriquent un dispositif particulier en tête du quartier et permettent que la moitié des véhicules des logements collectifs ne viennent pas perturber les espaces publics de la zone. Les halls d'entrées des ces trois ensembles de logements restent disposés le long des espaces publics afin de ne pas retrancher les habitants du quartier.

Les logements en accession sont positionnés sur le bord Ouest du quartier, en relation avec la trange la plus arborée du terrain qui sera largement conservée. L'ensemble des stationnements est prévu au plus proche de chaque logement ; au rez-de-chaussée de chaque immeuble pour les collectifs dans un parking collectif ; au-dessus de chaque ensemble de logements imbrriqués, en surface ou sous pergola pour certains. Enfin, des garages fermés et stationnements couverts pour les villas à patio. Des locaux collectifs ou individuels sont prévus également pour l'ensemble des logements.



principes
garder un grand espace public au centre du terrain, lié au grand paysage et à la mer.

des logements sur un tumulus face à la mer

